

N°DEL2024-27

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze-avril à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de Monsieur Franck SUPERBI, Président.

Étaient présents :

Titulaires :

M. FAVROLE, Mme BETRIX, Mme RIGAULT, M. POTIER, M. FRERE, Mme TUAL, M. SUPERBI, M. DEBLOIS, M. CORMONT, Mme CHEVOT, M. BOURGEOIS, Mme BEAUDEQUIN, M. FLEURY, Mme CHAMPEAU, M. SARKÖZY, M. BOUCHEZ, Mme BROCVIELLE, Mme DEMOUY, M. LECAT, M. MICHEL, M. GOURDON, Mme BRASSEUR, M. MAILLET, M. GOUPIL, Mme BACHELART, M. DELCELIER, Mme PARMENTIER (27)

Absents ayant donné procuration à :

Mme DEFRANCE ayant donné pouvoir à Mme DEMOUY
M. DE FRANCE ayant donné pouvoir à M. DEBLOIS
M. LOUBES ayant donné pouvoir à M. BOUCHEZ
M. BARGADA ayant donné pouvoir à M. LECAT
M. BEGUIN ayant donné pouvoir à M. CORMONT
M. DUTILLOY ayant donné pouvoir à M. SUPERBI
M. DECULTOT ayant donné pouvoir à Mme BETRIX
Mme VALENTE LE HIR ayant donné pouvoir à M. GOURDON (8)

Absents :

M. KMIEC, M. LEBLANC, Mme DECKER (3)

DEL2024-27 : Approbation d'une convention de partenariat et attribution d'une subvention à Initiative Oise Est
Rapport

Initiative France est le 1er réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise. Créé en 1985, le réseau est fortement ancré localement avec 214 associations réparties sur tout le territoire français - métropole et outre-mer.

La plateforme d'Initiative Oise Est a été créée en 1999, et reçoit chaque année 600 porteurs de projet. Sa mission principale est de dynamiser les territoires grâce à l'accompagnement à la création, la reprise et le développement des entreprises.

Les conditions de mise en œuvre du partenariat pour l'année 2024 s'articulent autour de 3 axes :

- Accompagnement technique en amont et tout au long de la démarche de création ou de reprise,
- Octroi d'une aide financière, sous la forme d'une avance remboursable sans garantie, ni intérêt, selon les conditions fixées par le Comité d'Agrément de l'association,
- Un suivi post création ou un parrainage après le démarrage de l'activité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise,

Considérant que la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise adhère depuis le 04 novembre 2003 par convention au partenariat avec Initiative Oise Est et met en exergue sa volonté de poursuivre et d'étoffer son soutien aux acteurs économiques dont l'objet vise à accompagner la création, la reprise et le développement des entreprises,

Considérant la demande d'Initiative Oise Est sollicitant de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise le renouvellement de la convention et l'attribution d'une subvention de 18 825,00 € auxquels viennent se déduire les remboursements des prêts liés au Fonds de Relance d'un montant de 18 780 €, soit un reste dû de **45,00 € (quarante-cinq euros)**, pour rappel 5 prêts octroyés pour un montant total de 70 000,00 €,

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire ont, à l'unanimité :

- **Attribué** à Initiative Oise Est une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2024 d'un montant de 45,00 €,
- **Dit** que les crédits correspondants, visés ci-dessus, sont inscrits au budget pour l'année 2024,
- **Approuvé** la convention annuelle d'exécution 2024 ci-annexée,
- **Autorisée** Monsieur Le Président à la signer ainsi que tous les documents afférents.

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents : 27

Nombres de suffrages exprimés : 35

VOTES : Pour : 35 Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 02/04/2024



Le Président,

F. SUPERBI